

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 14 JUL 2025

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 25-00760 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi et d'une visite médicale d'incorporation, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique à l'issue des épreuves sportives au concours direct de recrutement d'un (01) élève Contrôleur des Douanes issu des rangs des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP), session 2025.

Ce sont :

CONTROLEURS DES DOUANES (VDP)

ADMISSIBLES

N°Ordre	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE-CODE-CENTRE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	DIORI BALMOGNE	2509	B8210260	31/12/91
2	GANEMTORE JOACHIM	5002	B9035341	25/07/98
3	KY DORO ENOC	22	B9389907	08/10/95
4	NEYA EMMANUEL	1003	B17330061	31/12/95
5	OUEDRAOGO ABDOU SAKOUROU	4506	B9565355	31/12/98
6	OUEDRAOGO ISMAËL	35	B9957946	17/09/00
7	TAO INOUSSA	4502	B12154865	31/12/00

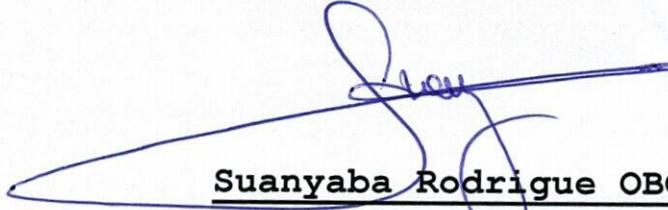
Arrêté la présente liste à 7 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats déclarés admissibles sont informés que la visite médicale d'incorporation se déroulera dans le centre unique de Ouagadougou, à l'hôpital militaire Capitaine Halassane COULIBALY du Camp Général Aboubacar Sangoulé LAMIZANA, à partir du mardi 22 juillet 2025, à 06 heures.

En outre, ils devront se présenter à jeun munis du récépissé physique et de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ayant servi à l'inscription.

CONTROLEURS DES DOUANES (VDP)

Pour le Ministre et par délégation
le Secrétaire Général



Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA

Chevalier de l'Ordre du Mérite de
l'Administration et du Travail